

## Note EVS n°5 :

**La FNEC FP FO, avec ses sections et syndicats , poursuit la mobilisation pour le réemploi de tous les contractuels.**

Les sections fédérales, avec les Union départementales, poursuivent la campagne de pétitions et prises de position pour qu'aucun EVS ne se retrouve au chômage fin juin. Dans de nombreux départements ces initiatives se développent en action commune avec les autres organisations syndicales. Des délégations et rassemblements sont prévus et préparés en particulier les 17 et 24 juin auprès des préfets et IA dans plusieurs départements.

La FNEC FP FO avait convoqué ce jour une réunion intersyndicale des organisations ayant pris l'initiative de la pétition nationale. Il s'agissait notamment de relancer une demande d'audience urgente auprès du premier ministre pour faire valoir les revendications et déposer les plus de 70 000 signatures sur les pétitions.. Les autres organisations ne se sont pas déplacées.

Les sections fédérales de la FNEC FP FO poursuivent aussi le patient travail syndical qui consiste à regrouper les dossiers des EVS pour les défendre, un par un s'il le faut, auprès des autorités : préfet, Inspecteur d'Académie, recteur. Depuis le début de la mobilisation nombre d'E.V.S. ont ainsi obtenu leur prolongation de contrat ; nos camarades d'Indre et Loire nous informent que 8 EVS-ASH en CAE s'occupant d'enfants handicapés viennent de voir leur situation réexaminée et leur contrat renouvelé alors que dans un premier temps l'administration avait refusé de les reprendre. Ce que le rapport de force a imposé à Tours peut l'être partout et pour tous les EVS ! Cela est possible en associant tous les personnels, titulaires et contractuels à la campagne engagée. C'est la position de Force Ouvrière.

Dans chaque réunion d'E.V.S., que nous organisons chaque fois que cela est possible avec les sections des autres syndicats et en particulier ceux qui ont participé avec FO à la journée de mobilisation du 27 mai, nous proposons également de s'adresser aux élus : parlementaires et maires.

Nous leur demandons d'intervenir auprès du 1er ministre et du secrétaire d'Etat au travail (L. Wauquiez) pour qu'une délégation soit reçue et que les 32000 EVS soient maintenus dans leur emploi.

Pour sa part la FNEC FP FO prend ses responsabilités. Elle continue à proposer l'action commune et a engagé, avec la confédération, les démarches pour être reçue rapidement par un représentant du gouvernement. Nous vous communiquerons la date de l'audience dès que possible.

Merci de continuer à faire remonter les signatures et comptes-rendus de délégations.

Le Secrétariat Fédéral.